



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

DRRH
Direction des Relations et des Ressources
Humaines
BPID
Bureau des Personnels d'Inspection et de
Direction

Affaire suivie par
Christine DUBOIS
Téléphone
01 57 02 62 36
01 57 02 62 35
Fax
01 57 02 62 40
Mél
ce.bpid@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 3 septembre 2020

Le Recteur de l'académie de Créteil

à

-Madame et Messieurs les présidents des universités Paris VIII, Paris Est Créteil, Paris XIII et Paris Est Marne La Vallée,
-Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne
-Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré,
-Mesdames et Messieurs les directeurs des centres d'information et d'orientation.

Circulaire n° 2020-056

Objet : Recrutements et détachements des candidats à un poste dans un établissement relevant des réseaux de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, de la mission laïque française et de l'association franco-libanaise pour l'éducation et la culture – rentrée scolaire 2021.

Référence : Note de service ministérielle du 6 août 2020, parue au BO n° 32 du 27 août 2020.

[NOR : MENH2016982N](#)

La note de service ministérielle référencée ci-dessus précise les conditions de dépôt et d'instruction des candidatures des personnels de direction et d'inspection, à un poste relevant de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), de la mission laïque française (établissements en pleine responsabilité et établissements partenaires de la Mlf) et de l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (Aflec), pour la rentrée scolaire 2021.

I - Dispositions générales

⇒ Personnels concernés

Ces dispositions s'appliquent aux candidats appartenant aux corps des personnels de direction et d'inspection, fonctionnaires titulaires de l'éducation nationale au moment du dépôt du dossier.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions statutaires en vigueur, les fonctionnaires placés en position de détachement directement auprès d'un établissement conservent, dans leur corps d'origine, leurs droits à l'avancement et à la retraite, sous réserve de supporter la retenue pour pension civile de retraite.



⇒ Conditions de candidature

- Être **titulaire** dans le corps considéré. Les personnels stagiaires ou en détachement dans le corps des personnels de direction ne peuvent pas faire l'objet d'un détachement.
- Justifier au minimum de **trois ans** de services effectifs dans le dernier poste occupé au 1^{er} septembre 2021.

II - Instructions relatives au dossier de candidature

⇒ Constitution et transmission du dossier

Le dossier de candidature doit être saisi en ligne :

- sur les sites internet de l'AEFE, de la Mlf ou de l'Aflec entre le **1^{er} septembre et le 24 septembre 2020 inclus**.

Puis il sera édité un dossier papier auquel le candidat joindra les documents sollicités par chaque opérateur.

Le dossier complet, rempli et signé, sera remis **en trois exemplaires** au supérieur hiérarchique direct, **avant le 25 septembre 2020**.

ATTENTION : les autorités académiques doivent envoyer les dossiers revêtus des avis hiérarchiques pour le 5 octobre 2020 aux opérateurs concernés, il est donc vivement conseillé aux candidats de transmettre leur dossier le plus rapidement possible à leur supérieur hiérarchique direct, afin d'éviter tout retard de transmission, qui pourrait conduire au rejet de leur candidature.

Les personnels en disponibilité ou en congé parental transmettront leur dossier par l'intermédiaire des services académiques dont ils dépendaient lors de leur dernière affectation.

Toute demande de renseignement complémentaire pourra être formulée selon le cas :

- auprès de la DGRH de l'AEFE (bureau du recrutement : tél. : 02 51 77 29 23 ou par courriel : candidature.aefe@diplomatie.gouv.fr) ;
- auprès des services centraux de la Mlf : personnels de direction : candidat.perdir@mlfmonde.org – inspecteurs : candidat@mlfmonde.org
- auprès des services centraux de l'Aflec : <http://www.aflec-fr.org/>

Le Recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT